



Quelle(s) collaboration(s) encourager entre gestionnaires et structures Gemapiennes en tête de bassin versant ?



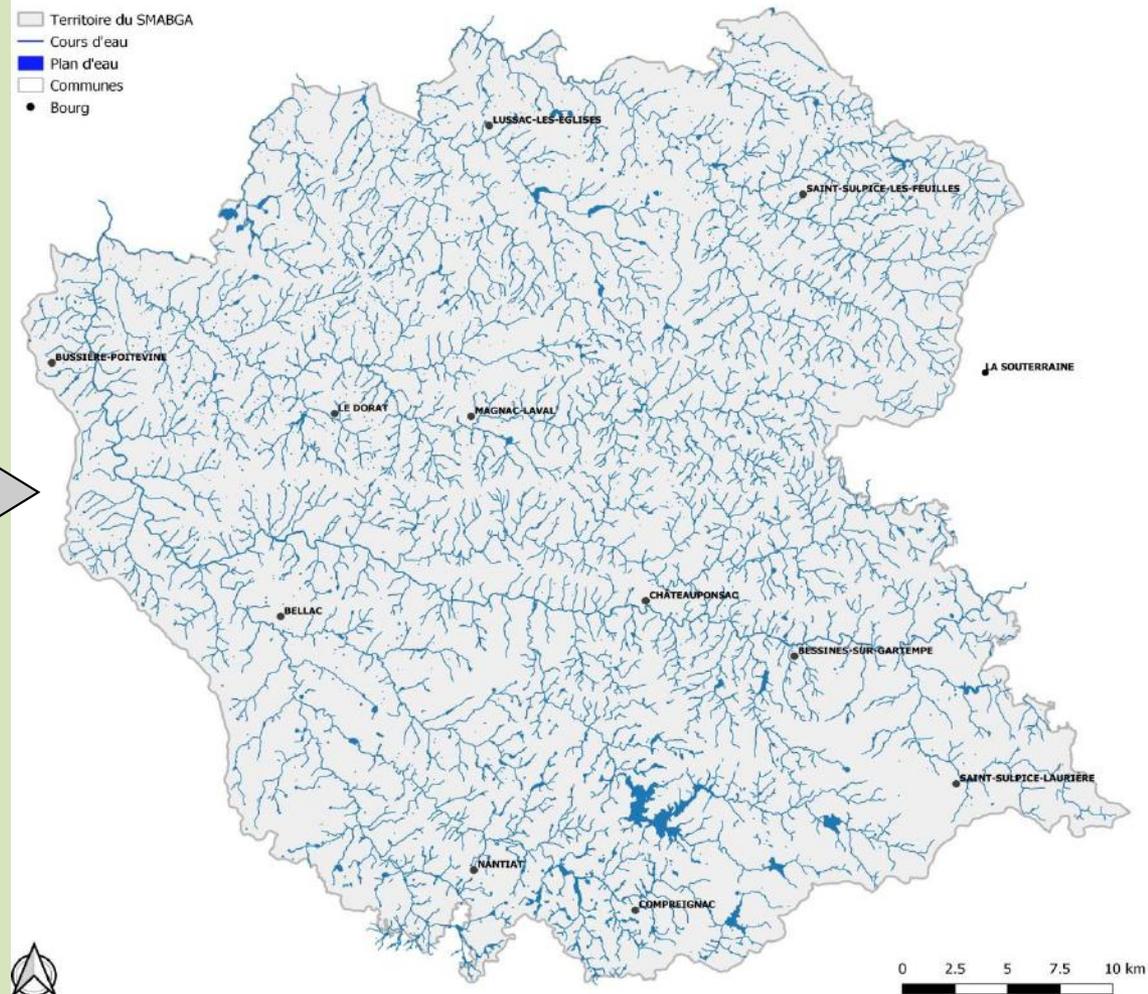
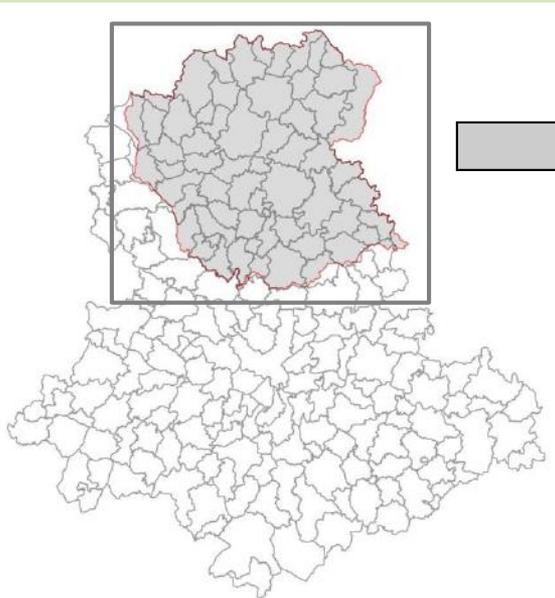
Exemple du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe amont »



Le SMABGA

65 communes au travers de 5 Communautés de communes (41 000 hab.)

≈2500 km cours d'eau



Le SMABGA

Depuis le 1er janvier 2018, le Syndicat possède la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI).

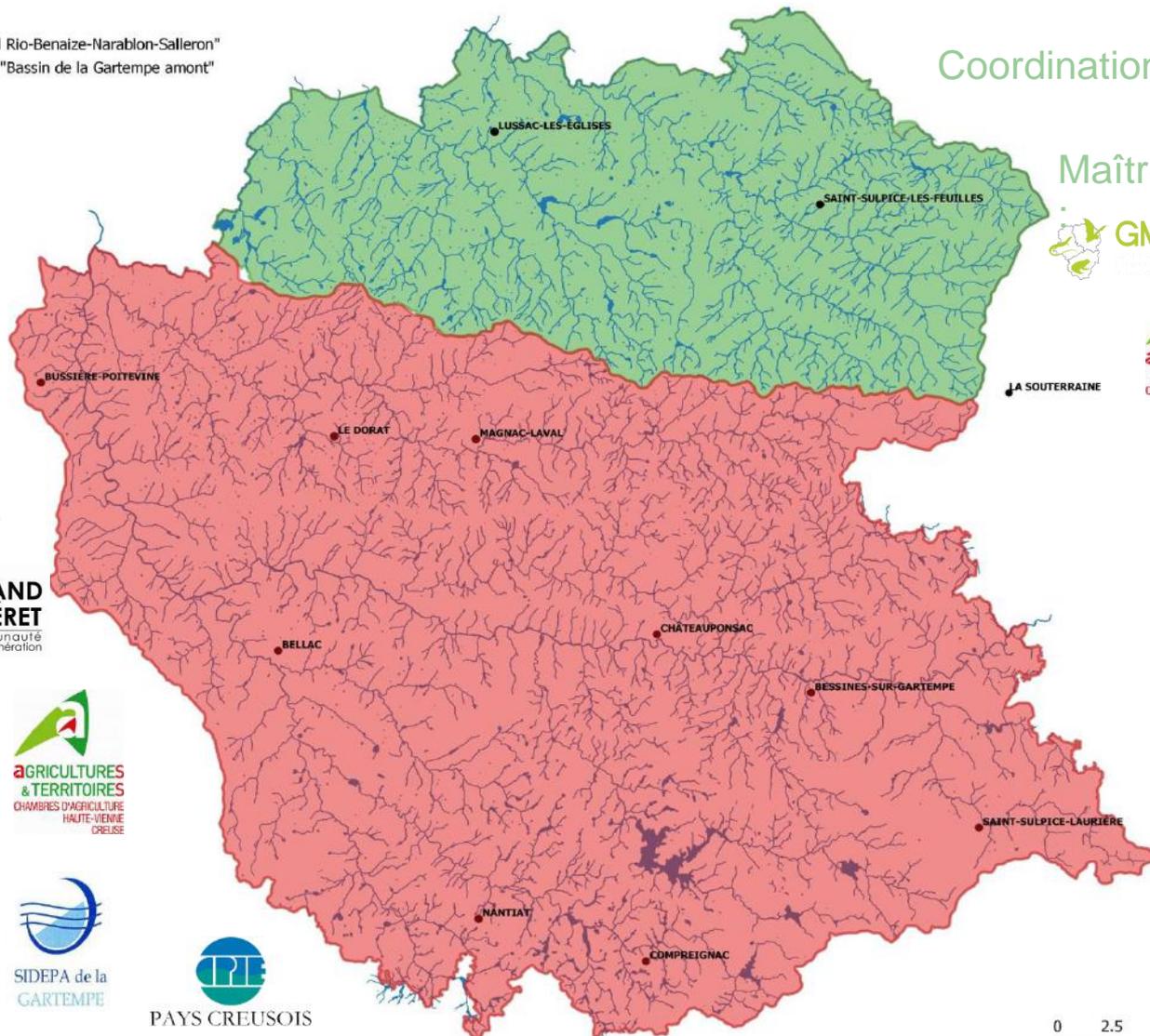
Cependant, une partie des item n°1 « *Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (zones d'expansion des crues)* » et n°8 « *La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines* » et l'intégralité de l'item n°5 « *Défense contre les inondations et contre la mer* » n'ont jamais ou peu fait l'objet d'actions.

Le syndicat a donc engagé :

- une étude des zones d'expansion des crues,
- des animations ciblées sur des sites d'importance déjà connus,
- mise en œuvre d'actions dans le cadre des CTMA ;

Deux Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques

-  Territoire du SMABGA
-  Périmètre du CTMA "Asse-Bel Rio-Benaize-Narablon-Salleron"
-  Périmètre SMABGA du CTMA "Bassin de la Gartempe amont"
-  Cours d'eau
-  Plan d'eau
-  Communes
-  Bourg



Coordination :



Maîtres d'ouvrages



Coordination :



Maîtres d'ouvrages



Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques Bassin de la Gartempe Amont 2019-2022



CONTRAT DE RIVIÈRE
Gartempe



Légende

- Périètre CTMA "Gar
- Loire et affluents



Légende

- Périètre CTMA "Gartempe amont"
- Villes
- Gartempe et affluents
- Cmmunes
- SMCRG
- CAGG
- SMABGA



ANIMATEUR : BNP / C.2020

Le CEN Nouvelle-Aquitaine, maître d'ouvrage sur le territoire de ce CTMA

Partenariat avec le SMABGA sur son territoire

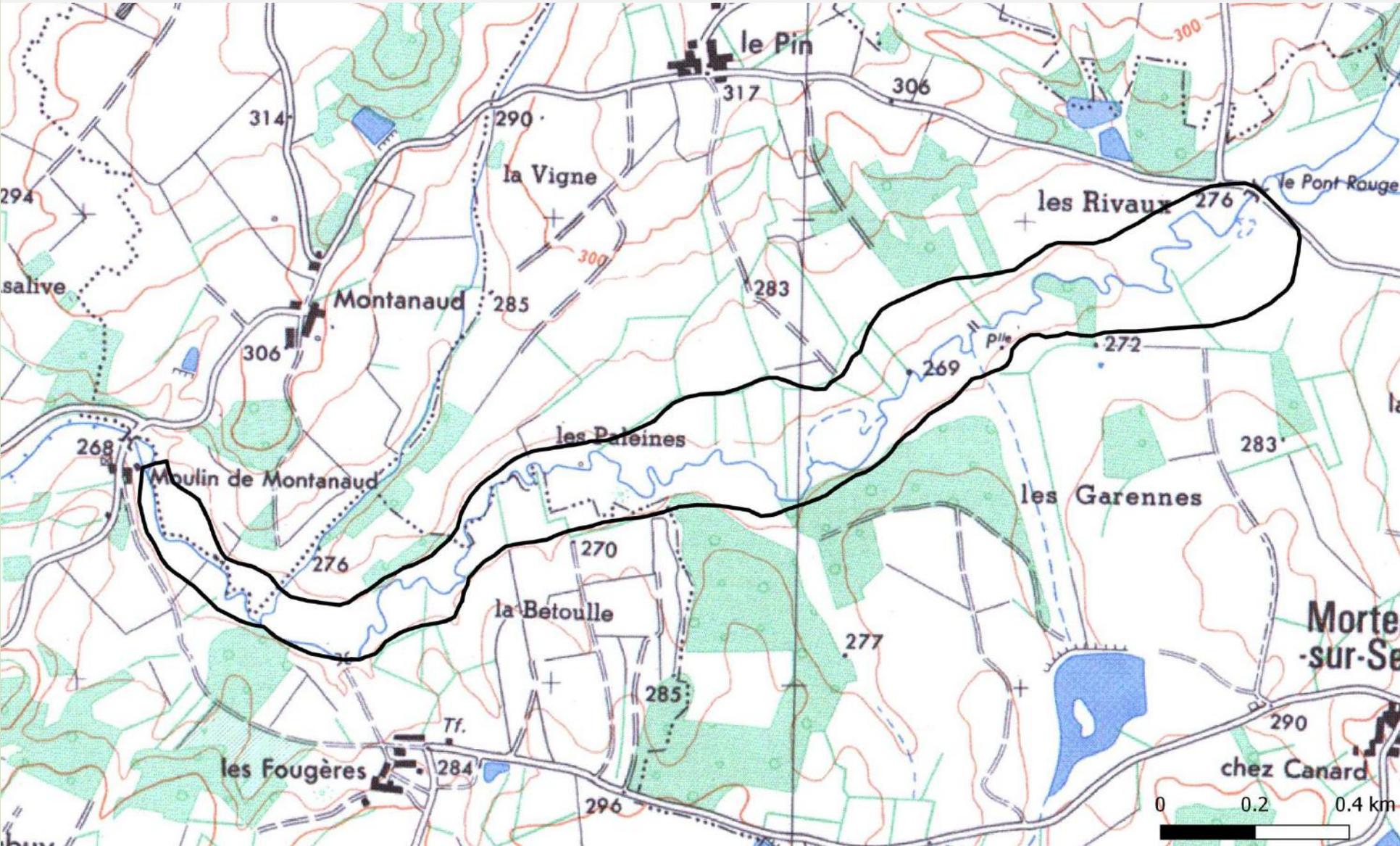
Deux exemples de partenariat CEN NA / SMABGA

Mise en place d'une animation sur la vallée de la Semme



Pourquoi s'intéresse t-on à cette vallée de la Semme?

→ Un secteur de plateau où la Semme présente un espace de liberté non contraint



Pourquoi s'intéresse t'on à cette vallée de la Semme?

→ Un fond de vallon avec plus de 150 ha de zones humides



0 250 500 m



L'espace de liberté définit par des dynamiques naturelles des cours d'eau

- Les cours d'eau sont mobiles



- Les cours d'eau débordent de leur lit régulièrement



- Les cours d'eau sont connectés aux milieux humides.

L'espace de mobilité

La Semme : un cours présentant encore une dynamique forte et sans contrainte



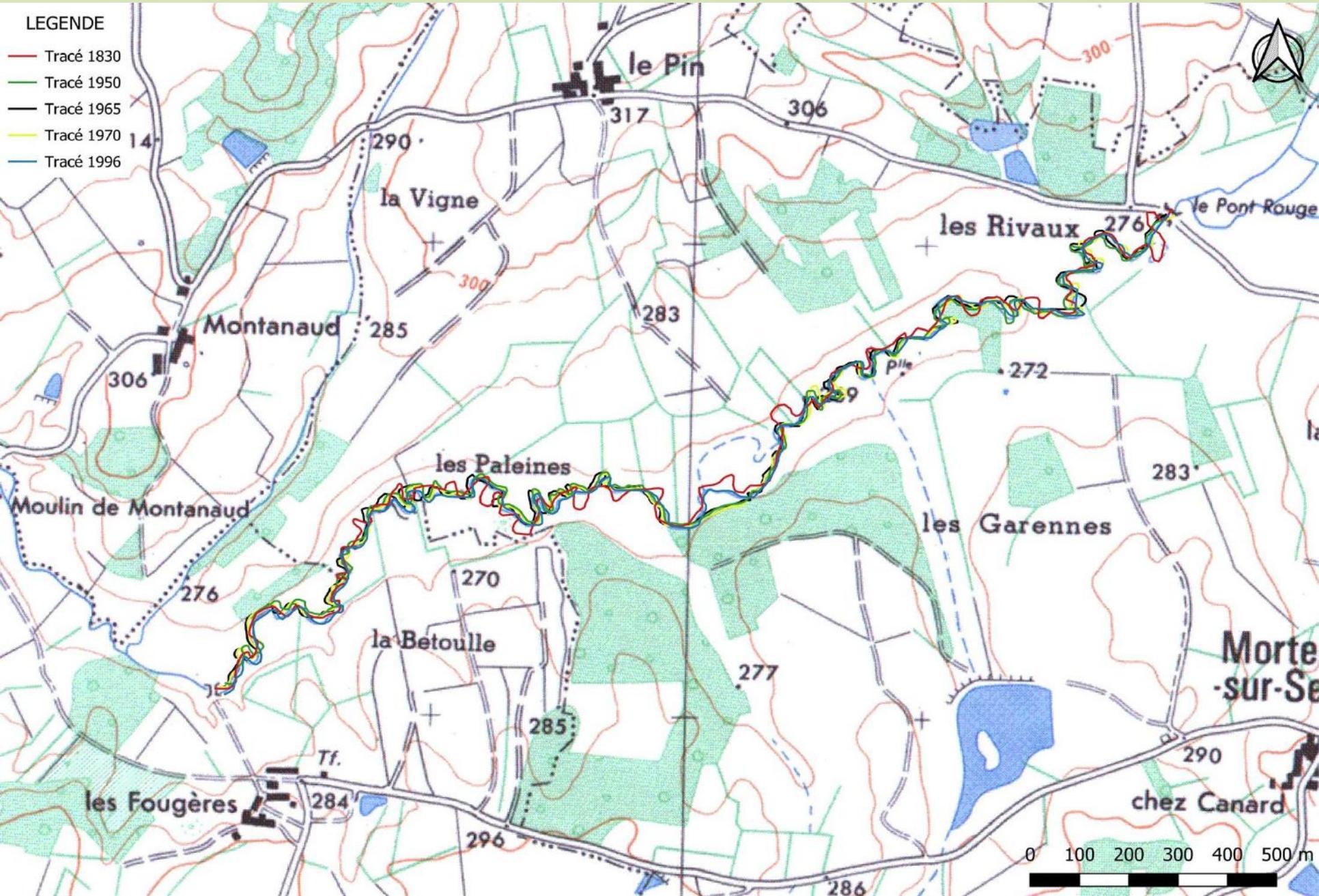
6 ans



2 ans



L'espace de mobilité

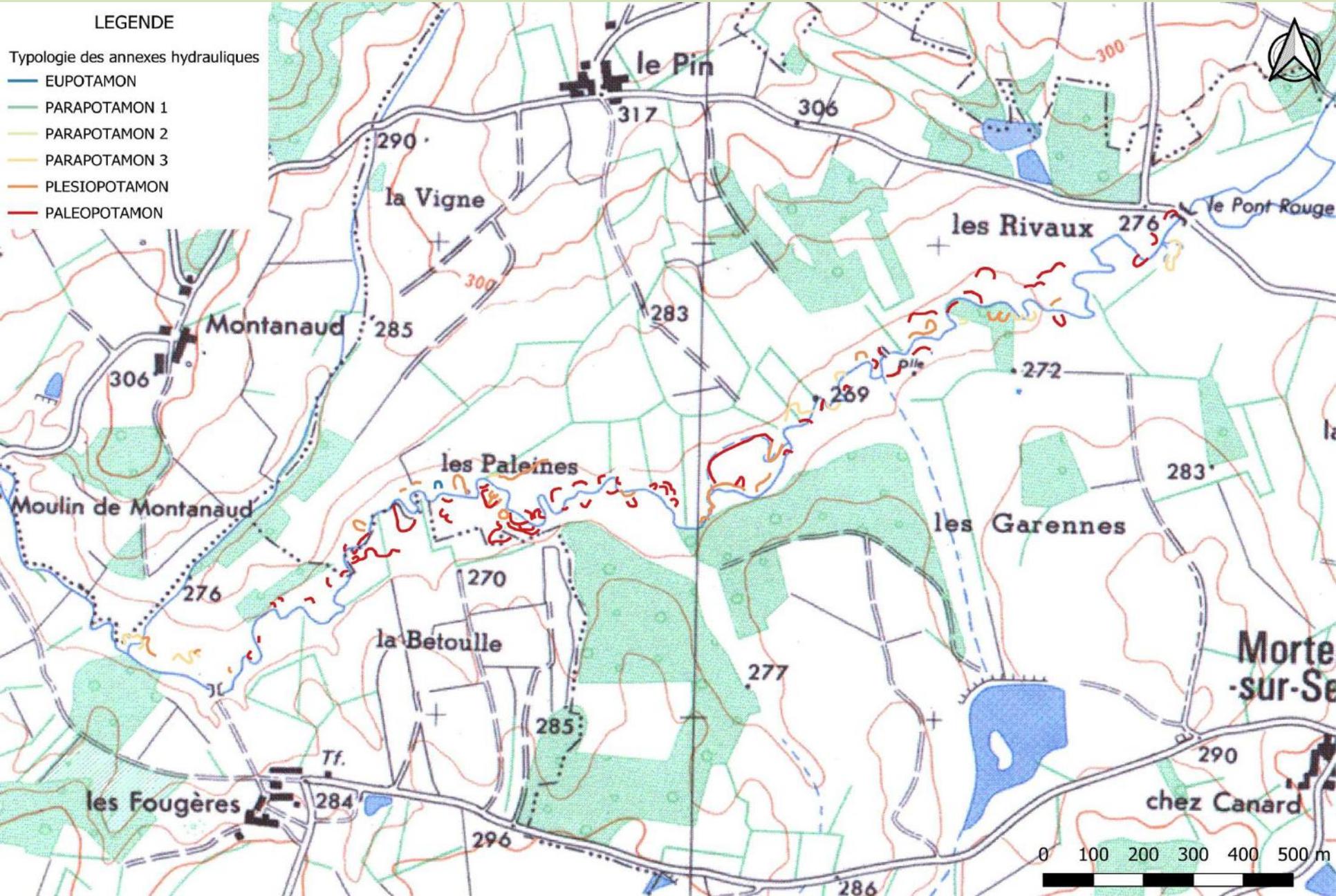


L'espace de mobilité

LEGENDE

Typologie des annexes hydrauliques

- EUPOTAMON
- PARAPOTAMON 1
- PARAPOTAMON 2
- PARAPOTAMON 3
- PLESIOPOTAMON
- PALEOPOTAMON



L'espace d'inondabilité



Zone d'expansion des crues



L'espace d'inondabilité et la ressource en eau

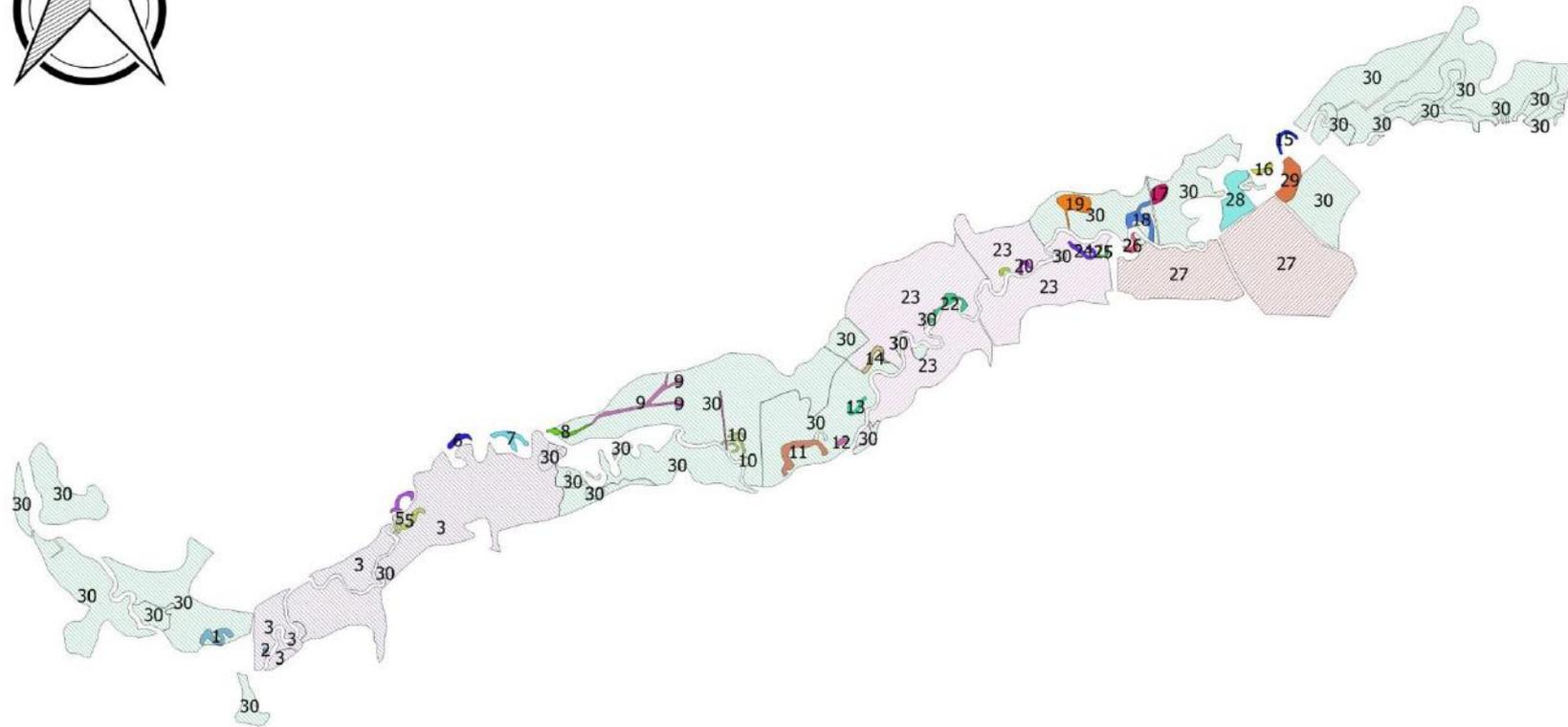
Bras morts :

- Non connectés à la nappe alluviale,
- Alimentés seulement par les eaux de pluie et les crues,
- S'infiltrent très lentement dans la nappe (soutien d'étiage).

Le niveau d'eau de la Semme plein bord est plus haut que celui du bras mort



Les zones humides



0 600 1200 m

Légende

Zones humides

- 1
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 2
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 3
- 30
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9

Une trentaine de milieux humides différents => très grande diversité d'habitats et d'espèces

Les zones humides

Diversité biologique liée à :

- l'ancienneté des bras morts,
- une inondabilité plus ou moins fréquente,
- une vidange plus ou moins rapide des bras morts,
- des gestions agricoles différentes...



Les problématiques rencontrées par les propriétaires et gestionnaires de cette vallée

- ➔ Problèmes agricoles: gestion du pâturage lié à la mobilité de la rivière, aux crues, difficulté d'accès à certaines parcelles...
- ➔ Problème de gestion, entretien des milieux humides : enfrichement, surpâturage, piétinement avec dégradation des berges, développement du jonc diffus...

Animation CEN NA / SMABGA

proposant des outils pour répondre à ces problématiques

➔ Le programme d'actions du CEN N-A en faveur des zones humides :

- Acquisition, location ou convention de vos parcelles;
- Diagnostic écologique des terrains;
- Travaux de restauration et d'entretien des zones humides;
- Sorties grand public et chantiers bénévoles.

➔ Le programme d'actions du SMABGA :

- Abreuvement;
- Prévention, sensibilisation

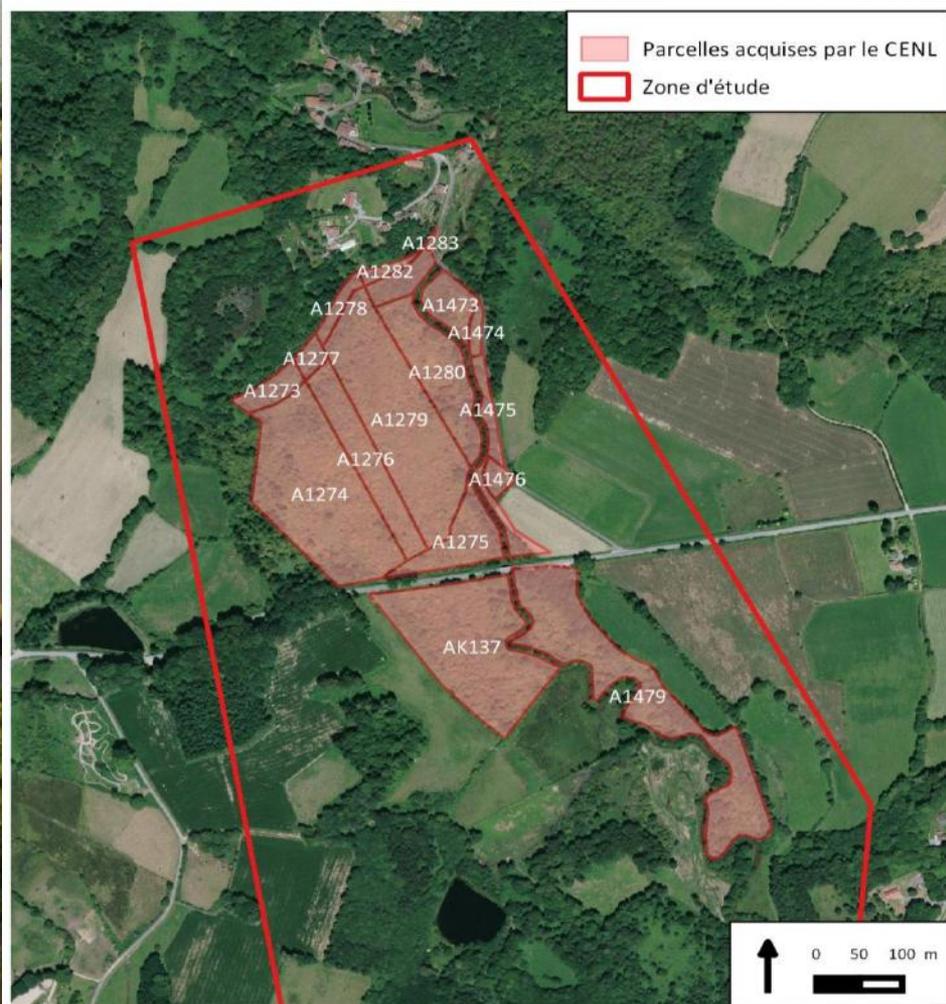
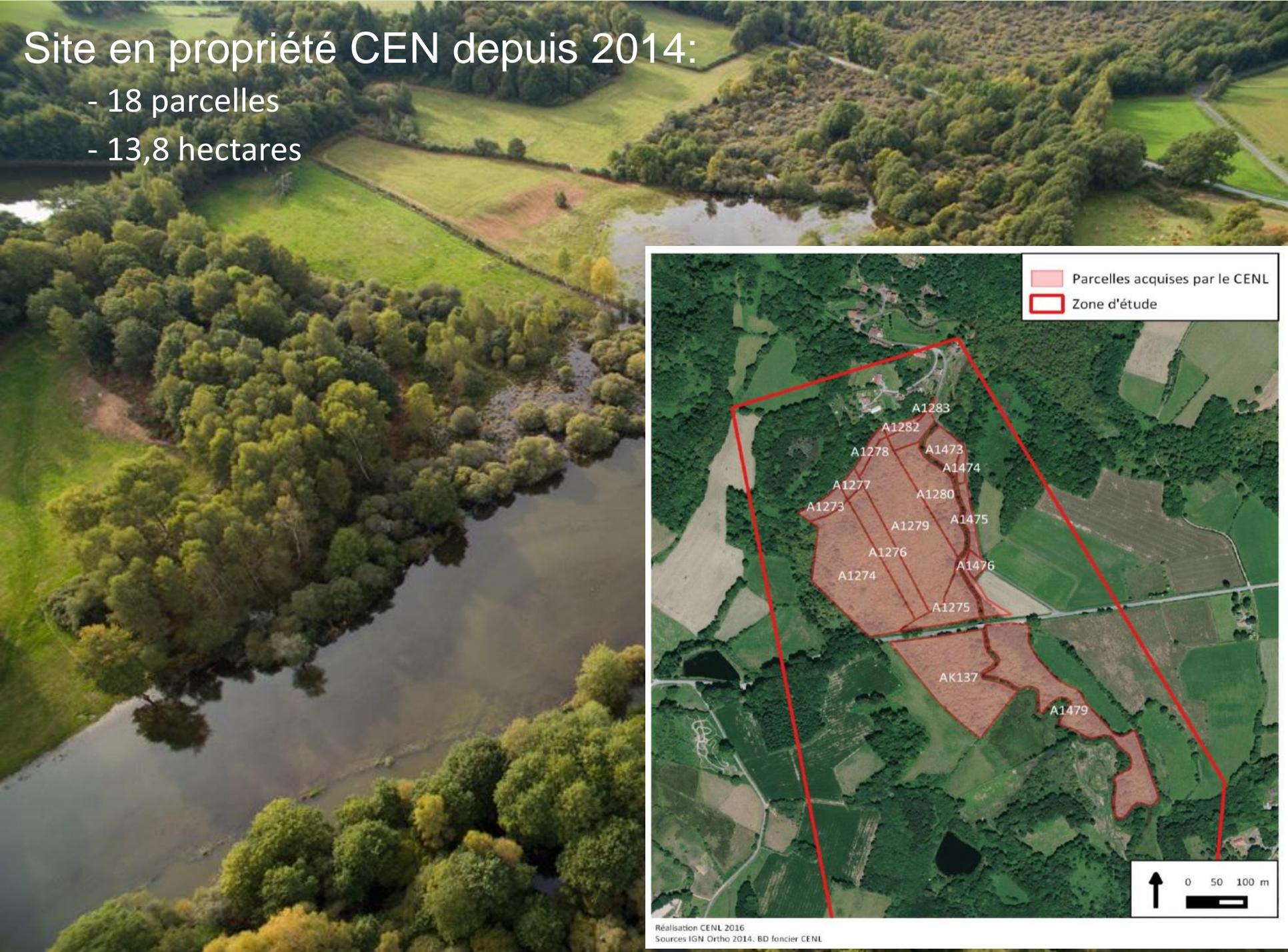
Deux exemples de partenariat CEN NA / SMABGA

Le marais des Pâturaux sur la Couze



Site en propriété CENL depuis 2014:

- 18 parcelles
- 13,8 hectares



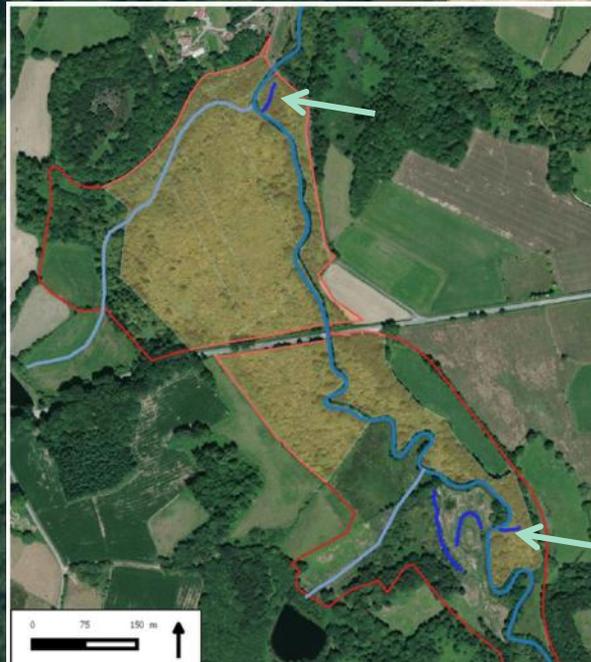
Travaux SMABGA avec l'éleveur riverain:

- Mise en défens, stabilisation des berges très piétinées
- Création d'un point d'abreuvement solaire déconnecté du cours d'eau



Actions CEN:

- Information et sensibilisation
- Travaux de restauration sur les bras morts





Curage en septembre 2020

Merci de votre attention

